

Le 15 avril 2014

## Chère Consœur, Cher Confrère

Nous avons le plaisir de vous envoyer en ce début de période estivale quelques informations sur les travaux de notre société savante.

### **Le Président**

Gabriel Nisand

Tél : 03 88 11 54 21

mél : gabriel.nisand@chru-strasbourg.fr

### **Les vices présidents**

Muriel Mons

Tél : 01 42 11 60 11

mél : muriel.mons@igr.fr

Pierre Métral

Tél : 04 78 95 82 78

mél : [p.metral@resamut.fr](mailto:p.metral@resamut.fr)

### **Le secrétaire**

Namik Taright

tél : +33 1 40 27 31 35

mél : namik.taright@sap.aphp.fr

### **Les vices secrétaires**

Fabienne Séguret

Tél : 04 67 33 81 53

mél : f-seguret@chu-montpellier.fr

Stéphane Quesnot

Tél : 01 53 23 13 93

mél : [s.quesnot@gsante.fr](mailto:s.quesnot@gsante.fr)

### **Le trésorier**

Pascal Staccini

Tél : 04 92 03 41 36

mél : pascal.staccini@unice.fr

### **Les vices trésoriers**

Véronique Gilleron

Tél : 05 56 79 56 20

mél : veronique.gilleron@chu-bordeaux.fr

Didier Theis

Tél : 03 20 44 65 17

mél : didier.theis@chru-lille.fr

**En premier lieu voici une proposition à laquelle nous vous demandons de répondre rapidement (avant début septembre) dans la mesure où elle vous intéresserait.**

Nous avons trouvé le moyen de faire financer, pour une cinquantaine de participants, le séminaire de l'ENCC de Rennes – St-Malo (inscription au congrès, déplacement et 2 nuits d'hébergement). C'est au moment d'y adjoindre pour la première fois une séance DPC la veille du congrès (mercredi 19 novembre après midi, suivi du congrès les 20 et 21 novembre) que nous avons trouvé un laboratoire pharmaceutique qui a accepté cet important soutien (sans aucune contrepartie). La seule restriction réglementaire est que le financement propre du DPC (150€) qui est optionnel au moment de l'inscription, resterait à charge de l'inscrit et de son établissement. L'idée est de permettre, à des médecins de DIM dont les établissements ne prennent habituellement pas en charge ce genre d'inscription, de valider leur DPC (150€ d'inscription à charge de l'établissement) et d'avoir en plus la possibilité de participer à ce congrès. Il s'agit d'une manifestation qui réunit chaque année près de 800 hospitaliers (médecins de DIM, directeurs d'hôpitaux et professionnels s'intéressant aux aspects médico-économiques de l'hospitalisation).

Pour répondre à la proposition qui nous est faite, nous devons donner avant le 10 septembre la liste des

Le 15 avril 2014

personnes dont le financement sera pris en charge par JANSSEN. C'est pourquoi je vous propose de nous faire parvenir votre candidature le plus tôt possible (avec une date butoir fin août).

**Par mail aux coordonnateurs de la commission « FORMATION » de la SoFIME et à moi-même :**

[jfauconnier@chu-grenoble.fr](mailto:jfauconnier@chu-grenoble.fr)

[STACCINI.P@CHU-NICE.FR](mailto:STACCINI.P@CHU-NICE.FR)

[emmanuel.rusch@univ-tours.fr](mailto:emmanuel.rusch@univ-tours.fr)

[gabriel.nisand@chru-strasbourg.fr](mailto:gabriel.nisand@chru-strasbourg.fr)

indiquant vos coordonnées (nom, prénom, adresse mail, votre établissement), et si vous comptez vous inscrire au DPC.

En fonction du nombre de candidatures nous serons amenés à prioriser les adhérents de la SoFIME et parmi eux ceux qui ont le plus de difficultés à faire financer l'inscription à un congrès. Vous pouvez également en parler autour de vous et le cas échéant profitez-en pour inciter des confrères à rejoindre la SoFIME.

Cette action sera très probablement reconductible les prochaines années.

Le sujet de la demi-journée DPC sera cette année la fiabilisation de la chaîne de production de l'information médicale à travers 3 ou 4 expériences.

Le thème du congrès traitera de « T2A et ressources humaines », mais aussi et surtout de la « T2A à 10 ans, impacts et nouvelles orientations... »

Nous saisissons en même temps l'occasion d'officialiser le partenariat de la SoFIME avec ce congrès.

Le 15 avril 2014

**En second lieu, notre Assemblée Générale** a bien eu lieu le 6 mai à Paris, même si je ne vous en rends compte que très tardivement. Nous étions 35 participants, ce qui est à la fois peu si l'on considère le nombre d'adhérents et beaucoup si l'on tient compte des difficultés des uns et des autres pour libérer du temps et financer leur déplacement. Nous réfléchissons à d'autres formules pour permettre une participation plus élargie.

D'un avis unanime, les présentations faites ce jour-là ainsi que les discussions ont pleinement satisfait les participants qui sont repartis enthousiaste, souhaitant que l'on itère et que l'on essaie d'élargir autant que possible à d'autres adhérents les prochaines sessions.

Nous avons pu faire un point complet de l'avancement de l'intégration de la SoFIME dans le paysage institutionnel, et décliner pour chacune des commissions les pistes de travail, la méthode retenue et le calendrier prévisionnel.

L'enthousiasme vient de la participation de membres actifs pour chacune des commissions et de la richesse des premiers travaux. Leurs présentations ont bien entendu donné lieu à des discussions très animées et à beaucoup de suggestions en séance.

**Vous trouverez ci-dessous à la fin de cette lettre le compte-rendu de cette AG et les diaporamas seront prochainement disponibles sur le site de la SoFIME**

J'en profite pour vous redire de la part des coordonnateurs de ces commissions **que vous êtes très attendus dans les commissions et que vous pouvez facilement encore intégrer les réunions de travail** (en général téléphoniques).

Par ailleurs, la reconnaissance de la SoFIME poursuit son chemin tant avec les institutionnels (DGOS, ATIH, HAS, BNDMR, Fédérations, Conférences, ...), que du côté de nos Confrères des autres sociétés savantes.

Le 15 avril 2014

Nous pouvons également saluer l'arrivée d'un syndicat tout neuf, le SDIM (syndicat des DIM) créé par Christophe Segouin. De ce côté il n'y a aucune ambiguïté sur les périmètres et rôles respectifs de notre société savante et du syndicat, et probablement une belle complémentarité à venir.

Je me joins à tout le conseil d'administration et aux coordonnateurs des commissions pour vous remercier de votre confiance et de votre travail pour la SoFIME, et pour vous souhaiter un très bel été.

Très fraternellement.

Le Président

## **Assemblée générale de la SoFIMe (6 mai 2014)**

Amphithéâtre Roentgen (École de radiologie, Hôpital de la Salpêtrière, Paris)  
35 personnes présentes dont deux non sociétaires

Début de l'assemblée générale à 10h00

### **Rapport moral du président (Gabriel Nisand)**

Gabriel Nisand rappelle le processus de création de la société, il y a 16 mois après consultation de différents organismes (Aunis, CUESP, CIMEP, CNIM..) pour évaluer l'intérêt de voir apparaître dans le paysage une société savante en Information Médicale.

Après la création de la SoFIMe le 12 février 2013, des actions de communication ont été menées pour faire connaître la société. Des courriers ont été adressés à l'ATIH, l'HAS, les conférences des DG et présidents de CME. Une communication a été réalisée aux journées EMOIS (22 mars 2013). Une campagne d'adhésion a été lancée via les collèges régionaux et autres réunions de DIM (Unicancer, collège des DIM des CHU).

Sept 7 commissions ont été annoncées dès la première AG. Leurs coordonnateurs ont été nommés au cours de l'été. Les commissions ont commencé leurs travaux en septembre 2013.

Le président rappelle que les statuts prévoient un renouvellement par moitié du CA tous les 2 ans, donc la réélection du bureau aussi. Les personnes en charge de responsabilité doivent avoir le temps de mettre en place des choses, mais il ne faut pas non plus en faire des postes à durée indéterminée..

Remarque d'Éric Eynard : la demande d'une lettre de motivation et d'un double parrainage est une procédure lourde et peut donc représenter un frein pour les adhésions.

Réponse du président : effectivement, ces conditions étaient dans les statuts adoptés lors de la première assemblée générale mais par décision du conseil d'administration (CA) le 17 juin 2013 le nombre de parrain est maintenant de un.

Namik Taright (secrétaire SoFIMe) informe l'assemblée que les lettres de motivation sont très riches et intéressantes. Les nouveaux sociétaires considérant qu'ils attendaient depuis longtemps la création d'une société savante et pour un grand nombre d'entre eux, l'ambition de participer aux travaux des commissions est affichée.

La composition en termes d'adhésion en fait une société savante très diverse : public/privé lucratif/ESPIC. La composition de la Société et du CA sont superposables

Travaux du CA : plusieurs réunions, l'une physique, les autres téléphoniques.

Les commissions et les coordonnateurs de commissions ont été mises en place sur l'initiative du CA. Les réunions ont lieu au moins tous les 2 mois.

Le président envoie régulièrement une lettre-bulletin aux adhérents pour les tenir informés de l'actualité

de la Société. L'utilisation du site de la SOFIME, prendra à terme cette place.

Représentations assurées par la société :

AIM : le président fait état de deux réunions du bureau avec l'AIM. L'AIM qui a considéré que la création de la SoFIME était un événement de nature à diviser les acteurs de Santé publique. Cependant, l'AIM est intéressée par une participation à plusieurs commissions.

HAS : un groupe de travail mis en place auquel la SoFIME a été invitée à participer (Représentation assurée par Stéphane Quesnot, en tant que membre du bureau et Christophe Segouin, en tant que coordonnateur de la commission CEQURI). Stéphane a participé à une première réunion qui traitait des comptes rendus de sortie, de leur contenu et du délai de production (CRH et RUM en moins de 48 h).

Banque nationale des maladies rares pour le codage des maladies rares :

ATIH : le Directeur de l'ATIH, M. Housseyni Holla, souhaite une participation de la SoFIME aux comités techniques et aux groupes de travail. Il demande à ce que nous devons gérer pour la participation aux groupes de travail, avec l'intérêt d'un réseau (les membres de la SOFIME) derrière les experts présents, sans se retrouver à faire le travail à la place de l'ATIH.

La FHF est également demandeuse (mail de Sandra Gomez pour identifier les adhérents), le sujet se pose également dans les relations avec les autres fédérations (FHP, FEHAP, Unicancer en particulier).

Syndicats : il faut une représentation syndicale forte des DIM avec une répartition des rôles, au départ quelques tensions, mais les choses se mettent en place. Christophe Segouin du SDIM rappelle que les interlocuteurs sont différents et les positionnements également.

**Rapport financier du trésorier (Pascal Staccini)**

Le bilan 2013 montre un solde positif de 3801 €

Date	Désignation	Crédit	Débit
22/06/2013	Versement espèces	330,00 €	
02/08/2013	Remise chèques cotisations	3 012,00 €	
02/08/2013	Remise chèques cotisations	108,00 €	
08/10/2013	Remise chèques cotisations	30,00 €	
08/10/2013	Remise chèques cotisations	390,00 €	
31/12/2013	Facturation frais bancaires annuels		69,00 €
Total opérations 2013		3 870,00 €	69,00 €
Report 2013 pour 2014		3 801,00 €	

Le tableau ci-dessous présente l'état au terme du premier quadrimestre de 2014

Date	Désignation	Crédit	Débit
	Report 2013 sur 2014	3 801,00 €	
02/01/2014	Frais gestion compte en ligne		3,50 €
03/02/2014	Frais gestion compte en ligne		3,50 €
03/03/2014	Frais gestion compte en ligne		3,50 €
04/03/2014	CHQ 9638951 Remboursement G Nisand Publication SoFIME JO		44,00 €
24/03/2014	Activation carte		50,00 €
24/03/2014	Versement suite activation carte	50,00 €	
25/03/2014	Remise chèques cotisations	240,00 €	
01/04/2014	Frais gestion compte en ligne		3,50 €
28/04/2014	CHQ 9638952 Cotisation CNP-SP		150,00 €
	Total opération au 6 mai 2014	290,00 €	258,00 €
	Montant disponible a 6 mai 2014	3 833,00 €	

La base de gestion comprend les adresses postale et électronique et le téléphone des sociétaires. L'autorisation est demandée lors de l'admission pour donner un accès de ces coordonnées aux autres adhérents de la SOFIME.

Un site web a été publié et est hébergé sur Google Apps, nom de domaine [www.sofime.org](http://www.sofime.org). Le site est

présenté en direct le trésorier. Tout adhérent peut envoyer des documents pour publication sur le site. L'agenda peut être utilisé par tous : par les adhérents, pas les commissions.

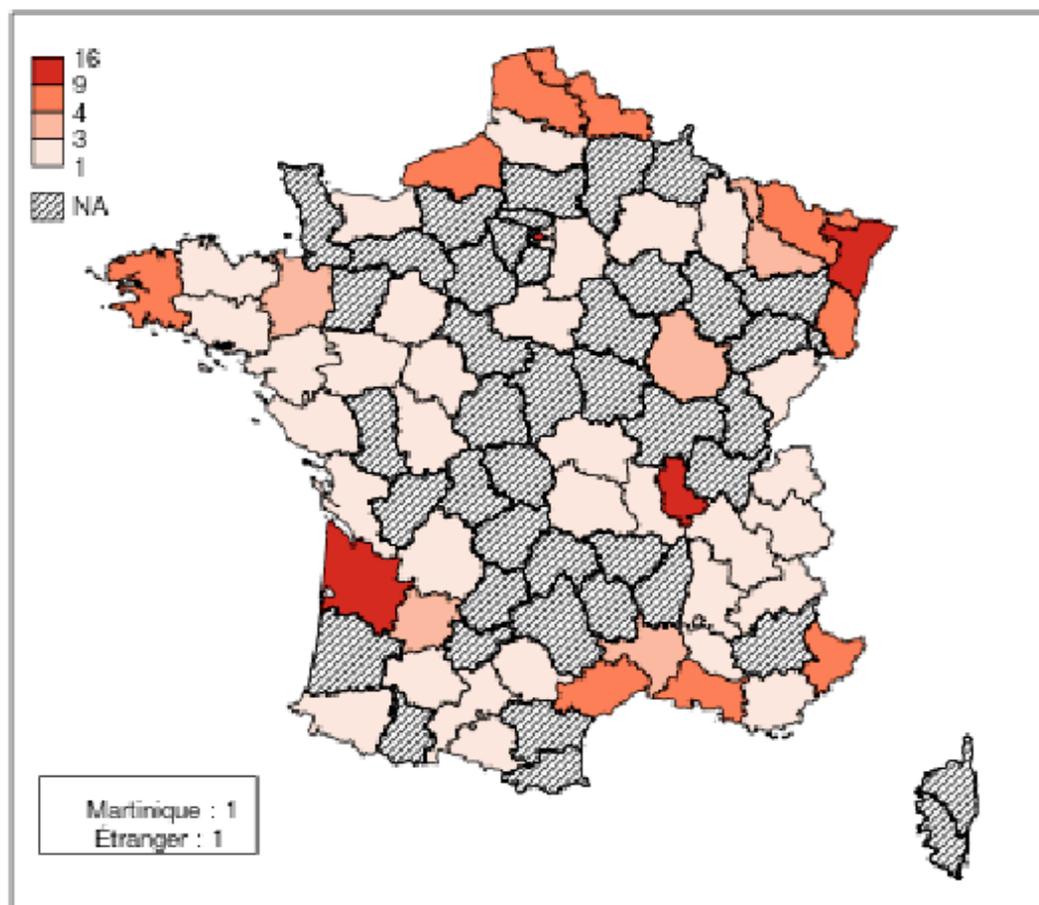
Les comptes de la société ne sont pas certifiés mais cela est prévu.

Au 6 mai, on recense cent-cinquante-deux adhérents Le tableau ci-après présente la répartition par type d'établissement.

Type établissement	N	%
CH	56	36,8%
CHU	62	40,8%
CLCC	10	6,6%
Autre ESPIC	5	3,3%
Privés lucratifs	10	6,6%
Hors établissement de Santé	9	5,9%
Total	152	

La carte ci-dessous représente les effectifs d'adhérents par département.

### SoFIME : Admissions 2013



Le 15 avril 2014

Cette carte montre que tous les départements n'ont probablement pas bénéficié du même niveau d'information lors de la création de la SOFIME. Il est décidé de mettre en place un groupe de travail resserré pour relancer une campagne de communication. Pascal Staccini, Pierre Métral, Namik Taright sont volontaires pour ce groupe, Pascal Staccini lancera un appel à participation pour les absents. Ce groupe aura aussi pour mission de lancer la campagne d'adhésion pour 2014.

Le format papier est jugé obsolète mais malgré tout efficace. La mise en place d'un bulletin électronique est discutée. Philippe Feigel considère que la SoFIME n'a pas contacté tous les collèges régionaux dans sa campagne de communication initiale. La relance des collèges régionaux et de la conférence des DG de CH/CHU est proposée Les modalités d'adhésion pourraient être simplifiées.

Jérôme Fauconnier émet l'hypothèse que nous aurions atteint un plafond et que maintenant, il faut rendre la SoFIME plus attractive. Il suggère de renforcer la communication au travers d'une journée annuelle qui permettrait aux collègues de prendre connaissance des différents travaux réalisés.

Il y aurait aussi intérêt à faire apparaître les expérimentations auxquelles participent les membres de la SOFIME (ex FIDES, Hôpital Numérique, IFAQ, Certification des comptes etc...) .

Il faudra discuter au prochain CA de la possibilité pour des personnes morales de devenir sociétaire (associations, ...).

## Les travaux des commissions

RODIM : Rôle et Missions des DIM (Bernard Garrigues)  
REFn : Référentiel et classification (Didier Theis, Véronique Gilleron)  
FORM : formation (Emmanuel Rusch, Jérôme Fauconnier)  
CONF : confidentialité (Gilles Madelon, Éric Pradat)  
DPI : dossier patient informatisé et SIH (Éric Lepage)  
MAD : méthodes d'analyse des données (Fabienne Séguret, Pierre Métral)  
CEQURI Certification, Qualité, Risques (Christophe Ségouin)

### RODIM

Gabriel Nisand présente le diaporama élaboré par Véronique Gilleron pour les journées EMOIS 2011 suite à l'enquête réalisée auprès des DIM de CHU. Christophe Ségouin rappelle que le CUESP a élaboré un document servant de base pour la maquette ds internes de Santé publique (ce travail a fait partie des éléments en possession de la commission).

La question du rôle d'un syndicat dans la définition des rôles et missions est posée. Pour Christophe Ségouin (SDIM), c'est bien à la société savante de se positionner.

### REFn

Véronique Gilleron Didier Theis

La commission s'est impliquée sur plusieurs thématiques.

Le codage des maladies rares : instruction pour codage Orphanet dans Fichcomp, recadrage du besoin (épidémiologie), structure hiérarchique d'Orphanet,

Le codage du diabète en DP en lien avec les contrôles, contact avec la Société Francophone de Diabétologie, propositions en cours pour transmission à l'ATIH

Observatoire des contrôles : difficultés liées aux glissements de la lecture par les contrôleurs des documents (Guide Méthodologique et instruction frontière notamment). Un recensement des difficultés rencontrées lors des contrôles T2A est nécessaire. Appel à l'assemblée générale pour faire remonter les informations utiles.

P. Staccini (Trésorier, gestionnaire du site internet) propose qu'un questionnaire sur les problèmes rencontrés lors des contrôles externes soit mis en ligne sur le site pour que les établissements puissent le renseigner.

Parmi les dispositions à prendre, il faudra contacter les sociétés savantes (comme cela a déjà été réalisé pour la Diabétologie) pour d'autres d'autres maladies chroniques, pour les soins palliatifs mais progressivement car il faut pouvoir suivre pour le travail

La question des liens de la SoFIME avec les autres sociétés savantes est à réfléchir.

Jérôme Fauconnier suggèrent que les fédérations soient impliquées. Gabriel Nisand et Véronique Gilleron rappellent que les fédérations ont avant tout un rôle politique.

### FORM

Jérôme Fauconnier

Objectif de la commission : rédiger un guide du DPC pour les DIM.

Pour cela la commission s'est fixé comme objectif de réaliser un inventaire des organismes de formation. Pas facile dans un domaine où les formations prolifèrent.

Problème de fonctionnement de la commission

Loetizia Froment (CHU de Rouen) : avez-vous inscrit à votre programme de travail la question du processus pour devenir expert DIM ?

Muriel Mons (IGR) rappelle que la SoFIME participe au conseil scientifique du CNPSP. Pascal Staccini dit que la SoFIME doit être force de proposition.

Fabienne Séguret suggère que l'on fasse entrer dans le DPC les séminaires, les staffs de codage (équivalent des RCP).

CONF

Éric Pradat, François Dufosse, Gabriel Nisand

François Dufosse expose le plan du travail réalisé par le COREDIM et dont la commission pourra largement s'inspirer. Une discussion s'engage autour des points suivants :

- comment mettre un terme au recours aux prestataires ?
- les DIM sont mis dans une position difficile car saisis pour fournir des données diverses hors cadre réglementaire (activité de dépistage, recherche, les associations diverses hors registres, tableaux de bord nominatifs par médecin, etc.)

La commission intégrera les écrits du groupe de travail « Réutilisation des données ».

Les échanges des membres de la commission se font via un groupe yahoo.

La DGOS a demandé de disposer d'éléments à propos de l'intervention de prestataires dans les établissements. La FHF prépare une réponse à cette demande et a invité la SoFIME à y participer (Éric Pradat, Gabriel Nisand. Le rendu est prévu le 26 mai 2014.

MAD

Fabienne Séguret, Éric Eynard, Pierre Métral

4 sous-commissions ont été mises en place :

- Bilan de l'existant et veille documentaire
- Impact des campagnes budgétaires
- Indicateurs de performance
- Évaluation d'activités ciblées : exemple de la chirurgie ambulatoire

Actuellement la plupart des sous-commissions ont finalisé la bibliographie, la définition des problématiques, et le plan détaillé des travaux. Certaines en sont à la rédaction.

Du fait de la lourdeur des travaux à mener, un appel à rejoindre cette commission est lancé. Les sociétaires intéressés peuvent contacter les coordonnateurs

Parmi les sujets proposés, l'analyse des données financières, les calculs pour les EPRD et l'analyse des recettes de la Réanimation seraient un sujet. Il est déjà partiellement traité dans MAD qui a une sous-commission qui travaille sur les EPRD.

Le 15 avril 2014

**CEQURI**

Christophe Segouin, Carole Lê-Leplat, Marie-Christine Faulon

Une commission mise en place de façon retardée.

Trois réunions ont été menées avec une priorité portée à la certification des comptes.

Le DIM est concerné par le volet recettes, avec un travail à conduire sur la cartographie des risques /recettes. Un réseau de retour d'expérience sur les établissements est à mettre place.

Clôture de l'Assemblée générale par le président de la SoFIME (Gabriel Nisand) à 14h00.

**Les diaporamas de la journée seront disponibles sur le site de la société.**